

—Madame Hélène Drainville, sous-ministre adjointe aux Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales, ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

QUE la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, madame Martine Biron, dirige la délégation officielle du Québec à la 43^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie qui se tiendra le 18 novembre 2022;

QUE la délégation officielle du Québec soit composée, outre la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de :

—Madame Pascale Fréchette, directrice de cabinet, Cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

—Madame Michèle Boisvert, représentante personnelle du premier ministre du Québec pour la Francophonie;

—Madame Claire Deronzier, déléguée aux Affaires francophones et multilatérales, ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

—Madame Hélène Drainville, sous-ministre adjointe aux Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales, ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

—Monsieur Patrice Bachand, directeur de la Francophonie et de la solidarité internationale, ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

QUE les délégations officielles du Québec à la 18^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage et à la 43^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie soient mandatées pour exposer les positions du gouvernement du Québec et aient pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78596

Gouvernement du Québec

Décret 1737-2022, 16 novembre 2022

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec au troisième Sommet du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle qui se tiendra les 21 et 22 novembre 2022

ATTENDU QUE le troisième Sommet du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle se tiendra à Tokyo, au Japon, les 21 et 22 novembre 2022;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, madame Martine Biron, ou, en cas d'empêchement de celle-ci, le délégué général du Québec à Tokyo, au Japon, monsieur Chénier La Salle, dirige la délégation officielle du Québec au troisième Sommet du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle qui se tiendra les 21 et 22 novembre 2022;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et le délégué général du Québec à Tokyo, au Japon, soit composée de :

—Madame Emmanuelle Czor, conseillère aux partenariats scientifiques et culturels, ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

QUE la délégation officielle du Québec au troisième Sommet du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle soit mandatée pour exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78597